

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2014

Membres en exercice :	Date de la convocation: 12/12/2014
34	<i>L'an deux mille quatorze et le dix huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 18	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE, Francis BARTHES
Votants: 21	
Pour: 21	
Contre: 0	Représentés: Antoine MARTINEZ par Francis BOUTES, Francine MARTY par Jean ARCAS, Luc SALLES par Marie-Aline EDO
Abstentions: 0	Excusés: Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Lionel GAYSSOT, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUÏRE, Alain MOULY, Rémy PAILLES, Jean-Christophe PETIT, Robert TROPEANO, Bernard VIDAL, Yvan CASSILI
	Absents:

Objet: Eléments introductifs au débat d'orientations budgétaires 2015

Le Pays se fixe, pour ce dixième exercice, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

1- La cohésion sociale

- **L'habitat** avec la poursuite du Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions prioritaires portent sur
 - Le traitement de la précarité énergétique,
 - La lutte contre l'habitat indigne et indécent,
 - Les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement,
 - Le développement de l'offre locative privée et publique.
 - o En accompagnement du Programme d'intérêt général, poursuite de l'opération façades.
 - o L'Espace Info Energie, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure le conseil et l'information en matière d'économie d'énergies.
- **Les services à la population,**
 - **La Santé** avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes
 - Les soins de premiers recours et les urgences
 - Le parcours de santé des personnes âgées
 - Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins
 - La télémédecine
 - **Le Réseau de Relais de Services Publics** interviendra pour faciliter les démarches administratives en direction des publics peu mobiles, notamment les personnes âgées

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 23/12/2014
034-253403554-20141218-2014_18_12_03-DE

- **La culture**, véritable outil de lien social, permettra de diffuser le spectacle de Tédjedor et de construire en profondeur le projet culturel pour les années à venir.

2- Le développement économique

- **L'économie en direction de l'entreprise**, avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME confortée par l'appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, publics et privés.
 - **L'économie agricole** avec l'accompagnement du Pôle d'excellence rurale « Bio-Orb » autour des plantes à parfum aromatiques et médicinales ainsi que de nouvelles orientations sur une déclinaison à l'échelle du Pays ; la poursuite d'actions en direction du développement de circuits courts sur le Pays.
 - **L'économie touristique et patrimoniale** : la mise en œuvre du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique portant sur trois axes :
 - L'offre : consolider et développer une offre durable, attractive et de qualité
 - La promotion : promouvoir et mettre en marché l'offre touristique
 - L'organisation : optimiser l'organisation touristique et la gouvernance
 - Le développement de l'offre nature autour de l'Itinérance :
 - Le GR de Pays
 - Les boucles de randonnées
 - Le chemin de Saint-Jacques – variante entre Saint-Gervais-sur-Mare et Capestang
 - Le dépôt de candidature pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » :
 - Une stratégie globale de projet culturel
 - Un facteur de développement
 - La force d'un réseau
 - L'animation et la communication autour de l'oénotourisme dans le cadre du label « Vignobles et Découvertes »
 - La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » dans sa phase de préfiguration :
 - Etude de fréquentation et de fonctionnement
 - Animation, information et sensibilisation.
- 3- La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).
- 4- La réponse aux appels à projets européens pour la génération 2014-2020** (Leader, ATI...) ainsi que tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques. De nouveaux partenariats et coopérations vont se mettre en œuvre en lien avec les appels à projets.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034 253403554 20141218-2014 18 12 03-DE

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2015 :

En dépenses

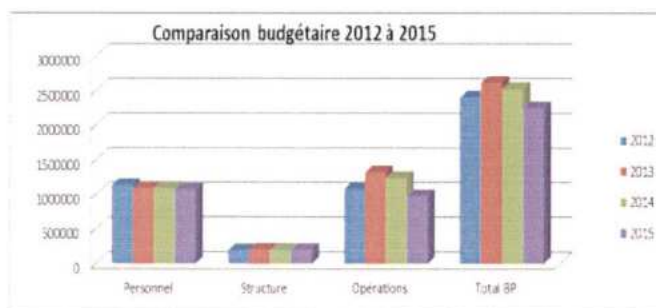
- Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de **2.248 719 €**, représentant :
 - les charges de personnel, pour **1.069 993 €**,
 - les achats, pour **38 381€**,
 - les services extérieurs et autres charges pour **332 599 €**,
 - les autres services, pour **314 456 €**,
 - les charges financières et autres pour **11 582 €**,
 - les charges d'équipement aux personnes privées transférées en investissement pour **481 708 €**.

- Crédits d'investissement pour un montant de **492 675 €** au titre principalement des subventions d'équipement versées aux personnes privées pour **481 708€**, le reste étant le renouvellement des postes informatiques.

Comparaison des postes de dépenses entre BP 2014 et projet de BP 2015

- Charges de personnel : en baisse de 2%,
- Charges de fonctionnement : en hausse de 1 %,
- Coûts/opérations : en baisse de 20.85 %.

	Personnel	Structure	Opérations	Total BP
2012	1 132 303	192 600	1 078 170	2 403 073
2013	1 090 590	203 467	1 319 152	2 613 209
2014	1 091 958	197 525	1 236 682	2 526 165
2015	1 069 993	199 849	978 877	2 248 719



En recettes

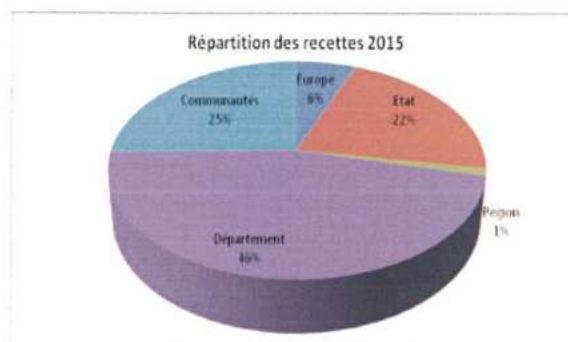
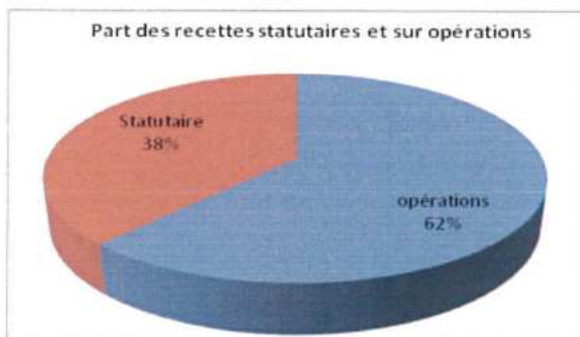
Contribution statutaire des communautés de communes pour 4 € / habitant soit 347 612 € (base retenue DGF 2014),

Contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à **510.000 €** (inchangé depuis 2006),

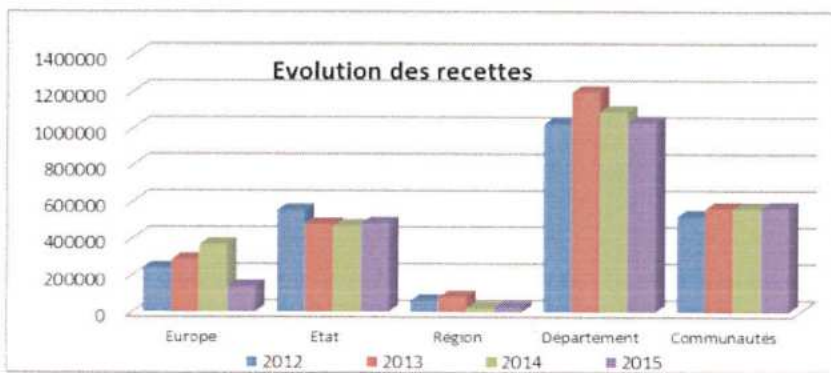
Concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **1.391 107 €**, qui se répartissent comme suit :

	2013			2014			2015		
	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total
Europe	286707		286707	367606		367606	137536		137536
Etat	478405		478405	468957		468957	483986		483986
Région	80368		80368	19966		19966	23000		23000
Departement	690944	510000	1200944	582715	510000	1092715	524803	510000	1034803
Communautés	292284	274501	566785	235053	341868	576921	221 782	347612	569 394
TOTAL	1828708	784501	2613209	1674297	851868	2526165	1 391 107	857612	2248719

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034 253403554-20141218-2014_18_12_03-DE



	2012	2013	2014	2015
Europe	238917	286707	367606	137536
Etat	555334	478405	468957	483986
Région	60572	80368	19966	23000
Département	1026616	1200944	1092715	1034803
Communautés	521634	566785	576921	569394
Total	2 403 073	2 613 209	2 526 165	2 248719



Comparaison des postes de recettes entre BP 2014 et projet de BP 2015

Par financeur sur les opérations portées par le Syndicat Mixte :

Europe : baisse de 62.58% due à la fin des programmes européens. La nouvelle génération des programmes européens impactera les budgets en 2016,

Etat : augmentation de 3.2%,

Région : la participation est symbolique et représente 1% du budget global,

Département de l'Hérault : baisse sur les opérations en 2015 de 9.93%.

Sur le Syndicat Mixte pour la partie statutaire

Département de l'Hérault :

- cotisation statutaire stable.

Communautés de communes :

- cotisation statutaire : maintien de la participation statutaire à 4 € par habitant (source DGF2014).

En conclusion,

Sur la partie « dépenses », le Syndicat Mixte porte ses efforts sur :

- le maintien de la masse salariale,
- la maîtrise des frais de structure,
- moins d'opérations sur l'année de transition entre ancien et nouveau programme européen.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034 253403554 20141218-2014 18 12 03-DE

Pour les recettes relatives aux opérations portées par le Syndicat Mixte : on passe de **1.674.297€** en 2014 à **1 391 107€** en 2015.

Pour le financement du Syndicat Mixte, le Conseil général maintient sa participation statutaire à 510.000 € -inchangée depuis 2006.

Pour les communautés de communes, la participation statutaire est stable à 4 € par habitant (DGF 2014 86 903 habitants).

A noter également que les communautés de communes contribueront à hauteur de 1 € par habitant pour le programme d'intérêt général.

Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2015 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **2.248 719 €**, en baisse de **10.98 %** par rapport au budget précédent 2014 à **2 526 165 €**.

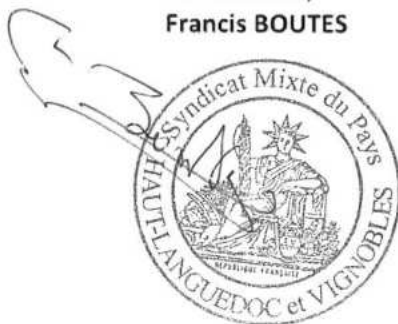
Monsieur le Président demande donc à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les orientations budgétaires pour 2015.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois e an susdits.

Fait à Murviel-les Béziers, le 18 décembre 2014.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034.253403554.20141218.2014 18 12 03:DE